
Partie V

Document de validation

Partie V

Document de validation

Par lettres datées du 26 février 2012, j'ai soumis au greffier de chaque province quatre questions, choisies au hasard, et relatives au rapport provincial soumis par lui au nom de sa province (ces rapports figurent ci-devant, à la partie IV de la présente étude). Deux des questions ont trait à des affirmations non chiffrées contenues dans ce rapport, deux autres à des affirmations relatives aux comptes et aux nombres de personnels.

Ces questions ont été choisies et formulées par moi seul et sans divulgation préalable à qui que ce soit. Un duplicata de chacune des lettres adressés aux cinq greffiers provinciaux, contenant le libellé précis des questions ainsi posées, est consigné aux archives de l'APW ; il peut y être consulté.

J'ai invité les greffiers à se rendre, personnellement ou représenté par un haut fonctionnaire provincial, à une réunion de validation, organisée le 1^{er} mars 2012 au siège de l'APW à Namur. Au cours de cette réunion, chaque représentant provincial a été invité à démontrer, à l'aide de documents officiels probants, l'exactitude des affirmations consignées dans le rapport provincial et qui faisaient l'objet des questions posées.

Ont été successivement reçus lors de cette réunion :

- M. David VERHOEVEN, fonctionnaire provincial, représentant le greffier provincial de Namur ;
- Madame Isabelle TESSE, fonctionnaire provinciale, représentant la greffière provinciale du Brabant wallon ;
- Mme Marianne LONHAY, greffière provinciale de Liège, et M. Pierre BROOZE, chef de cabinet de la greffière provinciale ;
- le Dr. Alain BRAUN et M. Fabrice BROGNIEZ, fonctionnaires provinciaux, représentant le greffier provincial de Hainaut ;
- M. Serge WITTAMER, représentant le greffier provincial de Luxembourg.

J'atteste du fait que :

Chaque province a été en mesure de démontrer la véracité des affirmations, tant non chiffrées que chiffrées, consignées dans son rapport provincial, et sur lesquelles portaient les questions posées.

Fait à Liège, le 4 mars 2012.

Prof. Dr. Christian Behrendt